

## **CESSEZ LE FEU EN ALGERIE DU 19 MARS 1962**

Madame, Monsieur Les Conseillers Départementaux,  
Mesdames et Messieurs les élus du Conseil Municipal,  
Monsieur le représentant du Comité local de Torcy/Champs /Noisiel de la FNACA,  
(Monsieur le Président de la section de l'Union nationale des Combattants de Torcy,)  
Messieurs les anciens combattants,  
Mesdames, Messieurs les représentants des corps constitués,  
Mesdames, Messieurs

C'est avec gravité que je prends la parole devant vous ce midi à l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le 19 mars 1962, à midi était proclamé le cessez-le-feu sur tout le territoire algérien au lendemain des accords d'Evian.

Il y a 63 ans, la proclamation du cessez le feu marquait la fin tant attendue des combats et la perspective enfin d'un retour dans leurs foyers pour des milliers de soldats français après 18, 28 ou 30 mois de durant pendant 8 ans, entre 1954 et 1962.

Tous les soldats qui ont vécu ce conflit -1343 000 appelés ou rappelés, 404 0000 militaires de carrière mobilisés en Afrique du Nord auquel s'ajoutèrent 200 000 supplétifs- ont, bien sûr, participé à une guerre.

Pendant 37 ans pourtant, cette guerre horrible a été dissimulé derrière différents vocables successifs « évènements », « maintien de la paix », « opération de police » avant qu'enfin la loi du 18 octobre 1999 porte reconnaissance de l'Etat de guerre durant les conflits en Algérie et en Afrique du Nord.

La réparation de cette injustice est à la mesure des souffrances physiques et morales vécus par les anciens combattants de la guerre d'Algérie qui sont restés meurtris par

la guerre à laquelle ils ont dû participer avec son cortège de drames, de tortures, d'exactions, d'attentats.

Plus de 26 000 de ces combattants y ont laissé la vie et 70 000 furent blessés.

Alors oui, en mars 1962, la guerre d'Algérie avait assez duré, avait assez saigné la jeunesse française.

Ce midi, nous pensons également aux centaines de milliers de victimes civiles de toutes confessions, d'origine européenne ou musulmane, mais également à tous ceux de nos concitoyens qui ont dû quitter l'Algérie dans des conditions dramatiques en abandonnant tout derrière eux.

Parce que la date du cessez le feu du 19 mars 1962 appartient à l'histoire de notre pays, notre commémoration de ce jour prend un relief particulier eu égard à l'actuelle absence de dialogue entre les deux rives de la Méditerranée, et aux anathèmes quotidiennes proférés à tour de rôle par les autorités françaises et algériennes.

Le souvenir de la guerre d'Algérie nous rappelle qu'entre les peuples, la seule conquête qui vaille est celle de la paix et que le dialogue passe nécessairement par l'écoute et les concessions mutuelles.

En 2025, le conflit sanglant qui a divisé et endeuillé la France il y a plus de 63 ans ne peut plus indéfiniment affecter les rapports entre la France et l'Algérie.

Je pense que ce serait le plus bel hommage rendu à la 3<sup>ème</sup> génération du feu que nous honorons ce midi, dignes héritiers de leurs glorieux aînés des deux guerres mondiales du XX<sup>e</sup> siècle.

C'est pourquoi, je vous remercie pour votre présence ce midi devant notre monument aux Morts

Merci.